



Comité Social d'Administration de Réseau DRH-MD

du 14 04 2026

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Que d'évènements aussi bien nationaux qu'internationaux depuis le dernier CSA R du 12 novembre 2025, mais hélas rien de très enthousiasmant pour les agents du ministère ! Certes la France a enfin un budget pour faire fonctionner l'Etat, mais côté Fonction Publique aucune mesure favorable pour les agents. De plus, le contexte actuel de guerre fait craindre le pire malgré les efforts très importants consentis aux armées mais qui ne profitent absolument pas aux personnels civils ! Personnels pourtant indispensables au bon fonctionnement du MINARM. "Faites mieux avec moins !" Les personnels civils n'en peuvent plus d'entendre cette petite musique !!

FO DÉFENSE dénonce les mesures récentes qui s'ajoutent à celles de l'année 2025 notamment celle de l'abattement pour les congés maladie ordinaire qui précarisent toujours plus les agents publics. Ce qui n'arrange pas la côte d'attractivité en baisse constante des emplois publics. S'ajoutent à cela les cotisations onéreuses de la PSC qui mécontentent de nombreux agents les couples avec enfants et les familles monoparentales. Malgré le fond de caisse très important de l'organisme, pas de mesure d'allègement des cotisations, uniquement un gel des cotisations ! Sans oublier l'érosion accélérée du pouvoir d'achat que la hausse des coûts de l'énergie vient encore impacter (carburant, gaz, etc.)

Pour les agents de la DRH MD, **FO DÉFENSE** fait un constat très amer : la vie n'est pas un long fleuve tranquille ! Plan de charges toujours aussi lourd pour les **CMG** qui doivent s'adapter à la manœuvre ADP PC, à une nouvelle répartition des compétences et à une refonte des instances en particulier les CAPSO. Descente aux enfers pour le **SPRP** qui a pris un retard énorme en gestion (parfois plusieurs mois), ce qui fragilise les services RH démunis face à des situations ubuesques : par exemple des retraites d'ouvriers de l'Etat non validées à moins d'une semaine voire un jour avant le départ de l'agent !

Pour le **SASA**, ce n'est guère mieux, les personnels subissent des conditions de travail insupportables. Les travailleurs sociaux sont cependant des professionnels engagés et de nouveau fortement mobilisés pour les rapatriements au vu du contexte au Moyen-



FO
DÉFENSE

Orient. Malgré cela pas de Ségur, pas de considération de la hiérarchie, promotions ridicules, pas de réponses aux questions posées sur le sujet épineux des "astreintes" abordé en FS. **FO DÉFENSE** exige des réponses aux questions posées par les travailleurs sociaux qui ont besoin de clarification et de transparence sans attendre un éventuel GT sur le sujet.

FO DÉFENSE s'indigne toujours et encore de la pénurie d'effectifs face à une charge de travail croissante et de plus en plus complexe à laquelle s'ajoutent des réformes qui s'enchaînent à un rythme endiablé !

Le pendant de cette situation insoutenable sur le long terme, c'est une montée importante des situations de RPS quand elles sont identifiées bien sûr . **FO DÉFENSE** dénonce les situations de RPS dans lesquelles le commandement est dans le déni total. Pour exemple, au CMG de Rennes où le turn over semble élevé au point qu'un sondage ait été effectué par la direction. Quelle est la suite donnée à ce sondage ? Quel plan d'action va être mis en œuvre ?

Sur le sujet, nous faisons le lien avec le bilan des flux entrants et sortants 2025 pour SRHC qui est supérieur à 20 %. Ce chiffre est alarmant et **FO DÉFENSE** s'en inquiète. Face à ce taux anormalement élevé **FO DÉFENSE** sollicite un état des lieux CMG par CMG pour identifier les causes de ces départs massifs.

FO DÉFENSE appelle aussi votre attention sur les parcours professionnels des agents et notamment ceux des cadres. En effet, de façon très objective, certaines mesures prises vont à l'encontre totale de la promotion interne toute légitime et ont comme résultat une forte démotivation conjuguée à beaucoup de stress et surtout une incompréhension totale ! Pourtant les lignes directrices de gestion de la mobilité prônent clairement ce principe. La DRH-MD devrait s'inspirer du savoir faire d'autres grands employeurs qui savent dérouler des parcours professionnels valorisant pour fidéliser leurs agents.

Enfin **FO DÉFENSE** interroge la DRH-MD sur la mise en œuvre de l'IA au sein de ses services. Existe-t-il à ce jour des réflexions ou des pistes ? En matière de gestion RH il est évident que l'IA pourrait être parfaitement développée, mais quelles en seraient les conséquences ? Cela n'étant pas sans danger pour les emplois.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions pour votre attention.

PARIS, le 14 avril 2026